

## **La Revanche des Faubourgs**

### Conditions Générales

**1- La Revanche des Faubourgs**, ci-après les Événements, est une manifestation laquelle se déroule :

- le vendredi 5 juin 2015 pour l'événement « Veillée Foodstock »
- le samedi 6 juin 2015 pour l'événement « Grand Fooding S.Pellegrino »
- le dimanche 7 juin 2015 pour les événements « Pur Brunch avec Nespresso » et « Priceless Souper »

Les tickets d'admission pour les Événements pourront être acquis par voie électronique par l'intermédiaire du site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com), via la centrale d'achat et de réservation [www.moxity.com](http://www.moxity.com).

### **2- Société organisatrice**

Les Événements sont organisés par les sociétés :

- MMM ! SARL, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 439 898 636, dont le siège se trouve au 24, rue St Sabin 75011 Paris, représentée par son gérant Monsieur Alexandre CAMMAS.
- 1 Pièce Cuisine immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 501 415 491, dont le siège se trouve au 24, rue St Sabin 75011 Paris, représentée par son gérant Monsieur Alexandre CAMMAS.

### **3- Lieux et horaires de l'événement**

3.1 : Les Événements auront lieu :

- Vendredi 5 juin 2015 - Veillée Foodstock à La Rotonde, 6-8 place de la Bataille Stalingrad, 75019 Paris.
- Samedi 6 juin 2015 - Grand Fooding S.Pellegrino, à Paul Bert Serpette, 96-110 rue des Rosiers, 93400 Saint Ouen.
- Dimanche 7 juin 2015 :
  - Pur Brunch - Hôtel Amour, 8 rue de Navarin, 75009 Paris.
  - Priceless Souper - Lapérouse, 51 quai des Grands Augustins, 75006 Paris.

L'achat des tickets d'admission aux Événements est ouvert, en fonction des disponibilités, pour les dates et horaires suivantes :

#### **a) Pour les détenteurs du Pack « La Revanche des Faubourgs »**

- Vendredi 5 juin 2015 – Veillée Foodstock : 19h avec un ticket coupe-file permettant un accès prioritaire à l'événement.
- Samedi 6 juin 2015 – Grand Fooding S.Pellegrino : 19h30 avec un ticket coupe-file permettant un accès prioritaire à l'événement et une heure d'admission avancée.
- Dimanche 7 juin 2015 – Pur Brunch à 11h, 13h ou 15h en fonction des services disponibles.

b) Pour les détenteurs de tickets individuels

- Vendredi 5 juin 2015 – Veillée Foodstock : 19h avec un ticket normal.
- Samedi 6 juin – Grand Fooding S.Pellegrino :
  - 19h30 avec un ticket premium
  - 20h30 avec un ticket classique
- Dimanche 7 juin :
  - Pur Brunch à 11h, 13h ou 15h en fonction des services disponibles.
  - Priceless Souper - 19h30.

**4- Conditions d'achat des tickets**

4.1 Il existe plusieurs tickets d'admission différents pour l'ensemble des Événements, chacun donnant le droit spécifiquement à un ou plusieurs Événement(s) en particulier, ainsi qu'à des services et à des avantages différents.

a) Le Pack « La Revanche des Faubourgs » à cent euros comprend :

- Vendredi 5 juin – Veillée Foodstock : un ticket coupe-file permettant un accès prioritaire.
- Samedi 6 juin – Grand Fooding S.Pellegrino : un ticket coupe-file permettant un accès prioritaire et une heure d'admission avancée à 19h30.
- Dimanche 7 juin – Pur Brunch : un ticket valable pour un service à 11h ou 13h ou 15h, sélectionné par l'acquéreur en fonction des disponibilités.
- Un Guide Fooding offert à retirer le vendredi soir, sur présentation du ticket d'achat.

b) Places individuelles

- Vendredi 5 juin – Veillée Foodstock : un ticket permettant un accès non prioritaire à 19h.
- Samedi 6 juin - Grand Fooding S.Pellegrino :
  - Un ticket premium permettant un accès prioritaire à 19h30 au lieu de 20h30.
  - Un ticket classique : accès à 20h30.
- Dimanche 7 juin :
  - Pur Brunch : un ticket valable pour un service à 11h, 13h ou 15h, sélectionné par l'acquéreur en fonction des disponibilités.
  - Priceless Souper : un ticket pour un accès à 19h30.

4.2 : À compter du mois de mai, les tickets d'admission pour les Événements seront progressivement mis en vente à partir du mini-site dédié aux Événements accessible via le site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com).

À partir du mini-site, le menu et le programme des Événements pourront être consultés.

4.3 : L'acquéreur en cliquant sur le bouton 'réserver' pourra dans les limites des places disponibles, acquérir entre un et 6 packs et/ou tickets pour les Événements.

L'acquéreur sera alors redirigé vers le module de Moxity qui l'informerá des disponibilités et modalités de paiements.

L'acquéreur devra confirmer son choix, et devra remplir l'ensemble des informations requises par le module de Moxity.

4.4 : L'Acquéreur garantit avoir tous pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets.

Il garantit être majeur, et accepter les présentes conditions générales tant pour son compte que pour celui de la personne l'accompagnant.

Il est précisé que chaque réservation permet l'acquisition de une à 6 places par catégorie de ticket dans la limite des stocks disponibles.

4.5 : L'organisateur garantit uniquement l'accès à la centrale de réservation et la ticketterie en ligne du site [www.moxity.com](http://www.moxity.com), il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

## **5- Prix des tickets**

5.1 : La réservation de ticket d'admission à l'Événement et l'achat des tickets et/ou des packs sont limités à 6 places par personne, et ceci en fonction des disponibilités.

La réservation des tickets, pour une personne pour les Événements, permet l'acquisition d'un ticket hors frais de ticketterie.

### a) Prix des places individuelles pour les Événements :

- Vendredi 5 juin 2015 – Veillée Foodstock : trente-cinq euros.
- Samedi 6 juin 2015 - Grand Fooding S.Pellegrino :
  - Ticket classique : quarante euros.
  - Ticket premium : cinquante euros avec coupe-file et heure d'admission avancée.
- Dimanche 7 juin 2015 :
  - Pur Brunch : vingt-six euros pour un ticket valable, service à 11h, 13h ou 15h, sélectionné par l'acquéreur en fonction des disponibilités.
  - Priceless Souper : cent euros.

### b) Prix du pack « La Revanche des Faubourgs »

Un pack « La Revanche des Faubourgs » sera également disponible et comprendra les événements ci-dessous, pour une valeur de cent euros avec un accès coupe-file pour les vendredi 5 juin et samedi 6 juin ainsi qu'un Guide Fooding 2015 offert :

- Vendredi 5 juin 2015 – Veillée Foodstock : accès coupe-file à 19h pour un accès prioritaire à l'événement.
- Samedi 6 juin 2015 - Grand Fooding S.Pellegrino : ticket premium permettant un accès prioritaire à 19h30 au lieu de 20h30.

- Dimanche 7 juin 2015 - Pur Brunch à 11h, 13h ou 15h en fonction des services disponibles.

Les tickets ne peuvent être acquis que par carte de crédit.

5.3 : L'acquéreur ou bénéficiaire d'un ticket d'admission aux Événements pourra bénéficier :

- Vendredi 5 juin, à l'occasion de la Veillée Foodstock, à partir de 19h30, d'un menu dégustation composé de 6 plats et accompagnés d'eau minérale ainsi que de 3 cocktails à base de whisky Jameson.
- Samedi 6 juin, à l'occasion du Grand Fooding S.Pellegrino :
  - à partir de 19h30, pour les détenteurs du pack « La Revanche des Faubourgs » ou pour les détenteurs d'un ticket premium : d'un menu dégustation carte blanche composé de 8 plats, de deux verres de vin, d'une bière et d'eau minérale.
  - à partir de 20h30, pour les détenteurs d'un ticket classique : d'un menu dégustation carte blanche composé de 8 plats, de deux verres de vin, d'une bière et d'eau minérale.

Des menus « carte blanche » dont les compositions respectives seront laissées à la libre appréciation de la société organisatrice seront proposés et attribués en fonction des stocks disponibles. La composition des menus proposée aux acquéreurs ne pourra être contestée.

- Dimanche 7 juin :
  - À l'occasion du Pur Brunch (service de 11h, 13h ou 15h) : d'un menu accompagné de jus et de café.
  - À l'occasion du Priceless Souper à 19h30, d'un diner accords mets et vins.

Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier les horaires, la composition des menus ainsi que le nombre de plats qui le compose, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée.

Il est précisé qu'une partie des recettes de l'événement Veillée Foodstock sera réservé à l'association LES ENFANTS DU CONGO BÉTHANIE (association caritative, dédiée à l'aide aux femmes et enfants en difficulté de la République Congo Brazzaville) et qu'une partie des recettes de l'événement Grand Fooding S.Pellegrino sera réservée à l'association L'UN EST L'AUTRE (association caritative qui participe à la lutte contre la misère urbaine grandissante et distribue des repas tous les samedis et dimanches midis). Dans les deux cas, aucun reçu fiscal ne sera délivré aux acquéreurs de tickets pour l'un et/ou l'autre de ces événements.

## **6- Conditions d'accès aux Événements**

6.1 : Lors de l'accès aux Événements, l'acquéreur du ou des tickets devra présenter l'impression du document délivré par le module Moxity confirmant l'achat des tickets.

Les mineurs ne pourront assister aux Événements qu'en étant accompagnés d'une personne majeure et ne pourront bénéficier du service des boissons alcoolisées incluses dans le forfait payé, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée.

6.2 : L'acquéreur du ou des tickets et, le cas échéant, la ou les personne(s) l'accompagnant devront se présenter au plus tard 20 minutes après l'horaire annoncé sur le ticket.

En cas de retard, dès le dépassement de l'horaire d'ouverture des Événements, l'organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité du menu, ni le bénéfice de l'option coupe-file, ni même l'accès aux Événements.

6.3 : Il est précisé que tout enregistrement ou photographie des Événements est interdit sans l'autorisation de l'Organisateur.

6.4 : L'Organisateur se réserve la faculté de refuser l'accès aux Événements ou d'expulser toute personne qui ne respecterait pas les conditions de sécurité spécifiques aux Événements. Aucun remboursement des tickets ne pourra avoir lieu si les Organisateurs refusent l'accès ou expulsent les Acquéreurs du fait de leur comportement.

L'acquéreur se porte fort du respect des présentes conditions générales par toute personne l'accompagnant lors des Évènements.

6.5 : L'Organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages causés par les participants, de leur propre fait, du fait des personnes ou choses dont ils ont la garde. Chaque participant devra répondre personnellement de tous dommages causés aux personnes et aux biens dont celui-ci ou les personnes ou choses étant sous sa garde seraient responsable, et ce sans limitation.

## **7- Captation photographique et audiovisuelle**

Il est précisé que les Événements pourront faire l'objet d'une captation photographique ou audiovisuelle par l'Organisateur.

Par sa participation aux Événements, l'acquéreur et la ou les personne(s) l'accompagnant accordent à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire, et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous les supports, son image ainsi que tout attribut de sa personnalité (image, voix, droits d'auteur, droits voisins..) qui serait filmé ou photographié lors des Évènements.

La présente autorisation est concédée pour le monde entier et pour une durée de 70 ans.

Cette autorisation est opposable à l'acquéreur, la personne l'accompagnant, leurs héritiers et ayants droits.

## **8- Conditions de rétractation**

8.1 : Conformément aux dispositions de l'article L121-20-4 du Code de la Consommation, l'acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

8.2 : L'acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement à l'exception des cas suivants :

- (a) Si les Évènements sont annulés ou
- (b) Si les Évènements sont reportés à une date ultérieure et que l'acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date du report

Dans ces deux hypothèses, l'acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester dans un délai maximum de 48 heures à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report du ou des Évènements.

À défaut, l'acquéreur ne pourra demander le remboursement des tickets.

8.3 : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse où l'annulation des Évènements seraient consécutive à un cas de force majeure.

## **9- Acceptation des conditions générales d'utilisation**

9.1 : Par l'acquisition des tickets, l'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions générales, ainsi que de celles de la ticketterie en ligne [www.moxity.com](http://www.moxity.com) et des règlements intérieurs existant le cas échéant, pour les lieux La Rotonde, Paul Bert Serpette, l'Hôtel Amour et Lapérouse.

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions par la ou les personne(s) l'accompagnant.

## **10- Responsabilité**

10.1 : L'organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com), comme de la ticketterie électronique [www.moxity.com](http://www.moxity.com).

10.2 : L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuses des sites précités.

10.3 : L'Acquéreur ne pourra en aucun cas, copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ;
- (c) De revendre des tickets acquis

10.4 : L'organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com) et de la ticketterie [www.moxity.com](http://www.moxity.com)

10.5 : En cas de modification du programme initial et communiqué, ou de remplacement de certains artistes ou chefs, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable et les tickets ne pourront être remboursés.

#### **11- Loi applicable, tribunal compétent**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et à la compétence des tribunaux parisiens.

#### **12- Renseignement**

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse : [contact@lefooding.com](mailto:contact@lefooding.com)